



Association intercommunale scolaire de l'Esplanade

Comité de Direction

Préavis N° 006/2012

Demande d'une enveloppe extrabudgétaire pour la pose de bâtiments provisoires sur le site de Begnins

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Suite au dernier conseil intercommunal du 25 avril 2012, qui a vu le refus du préavis 004/2012, nous avons l'honneur de vous présenter un nouveau préavis pour les surfaces nécessaires à l'Etablissement scolaire secondaire de l'Esplanade.

L'art. 109 de la loi scolaire stipule : « Les communes sont tenues de mettre à disposition les locaux et installations nécessaires à l'enseignement. ».

Aujourd'hui :

- Suite à la demande de la Direction de trois classes supplémentaires sur le site de Begnins pour la rentrée prochaine.
- Tenant compte de la loi scolaire.

Le Dicastère des Constructions et occupation des bâtiments a étudié diverses solutions et a retenu celle que le CoDir de l'AISE vous soumet pour approbation, en concertation avec la commune de Begnins.



Aspect extérieur :



Description :

Ces trois classes supplémentaires seront composées d'éléments modulables de la maison Miauton, avec une isolation de 100mm et équipées d'installation de climatisation réversible (chauffage + refroidissement).

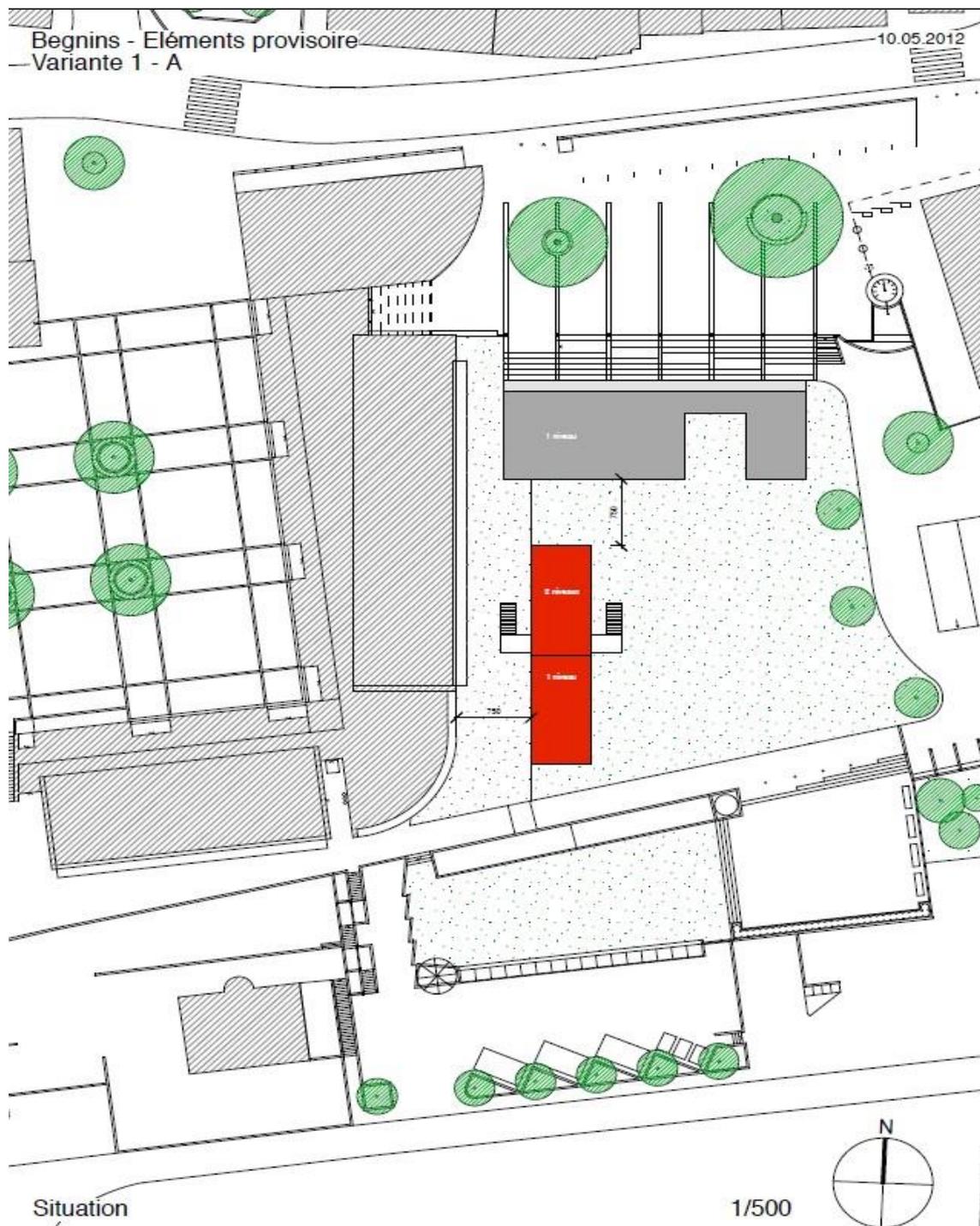
Mobilier :

L'agencement des dites classes sera effectué par la maison Novex selon le préavis 005/2012, comme l'ensemble du mobilier de l'Esplanade.



Localisation :

Elles seront installées sur la place de l'Esplanade, parallèles au collège, au sud des éléments modulaires qui s'y trouvent actuellement.





Plan indicatif :

Ces trois salles formeront un bloc de deux étages et seront attribuées comme salles de classes pour la rentrée 2012-2013.





Plan financier pour les trois classes supplémentaires :

Coûts de 3 classes Miauton		
Première année		
Transport + montage		24'000.00
Raccordement		7'500.00
Fondations		22'000.00
Location première année		54'000.00
Plus-value isolation		3'600.00
Climatisation		9'000.00
10 % pour imprévus		12'010.00
TVA 8%		10'568.80
TOTAL première année		142'678.80
Deuxième année		
Location deuxième année		54'000.00
Plus-value isolation		3'600.00
Climatisation		9'000.00
10 % pour imprévus		6'660.00
TVA 8%		5'860.80
TOTAL deuxième année		79'120.80
Année suivante		
Location année suivante		42'000.00
Plus-value isolation		3'600.00
Climatisation		7'200.00
10 % pour imprévus		5'280.00
TVA 8%		4'646.40
TOTAL année suivante		62'726.40
Frais supplémentaires dernière année		
Démontage + transport		17'000.00
Remise en état		11'500.00
10 % pour imprévus		2'850.00
TVA 8%		2'508.00
TOTAL frais dernière année		33'858.00
TOTAL sur 2 ans		255'657.60
TOTAL sur 3 ans		318'384.00



Remarque :

A partir du 24^{ème} mois, le loyer est dégressif à savoir :

Loyer	CHF 3'500.00
Climatisation	CHF 600.00
Isolation	CHF 300.00

soit un total de CHF 4'400.00 mensuel.

Climatisation des éléments modulables actuels :

Pour information, les frais de CHF 9'000.00 inhérents à l'installation et à la location de climatiseurs réversibles qui équiperont les éléments modulables déjà existants seront prélevé sur le montant déjà prévu à cet effet au budget 2012.

Ainsi délibéré par le Comité de Direction en sa séance du 14 mai 2012 pour être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal.

Décision

Au vu de ce qui précède, le Comité de Direction demande au Conseil Intercommunal

- vu le préavis du CoDir N° 006/2012 du 14 mai 2012,
- entendu les conclusions du rapport de la commission de gestion et des finances,
- entendu les conclusions du rapport de la commission des constructions scolaires,
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

d'accorder un crédit extrabudgétaire de CHF 142'678.00.

Ces dépenses seront financées par le compte de fonctionnement et viendront augmenter le compte N° 350.3161.003 (Portakabins - location et aménagements).

Les coûts projetés pour le futur seront portés aux budgets des années suivantes.

Au nom du CoDir de l'AISE

Le Président :

D. Lohri

La Secrétaire :

V. Wicht

Voir :

Annexe 1: Calcul des coûts à l'achat

Annexe 2: Répartition des coûts de location

Begnins, le 14 mai 2012



Annexe 1: Calcul des coûts à l'achat

Coûts de 3 classes Miauton à l'achat			
Mise en place à Begnins			
Achat		195'000.00	
Fondations		22'000.00	
Transport + montage		24'000.00	
Raccordement		7'500.00	
10 % pour imprévus		24'850.00	
TVA 8%		21'868.00	
Déménagement si revente immédiate			
Démontage + transport		17'000.00	
Remise en état		11'500.00	
10 % pour imprévus		2'850.00	
TVA 8%		2'508.00	
TOTAL si revente immédiate		329'076.00	

Le CoDir a aussi étudié l'achat de ces éléments modulables et n'a pas retenu cette possibilité pour les raisons suivantes :

- La location pour 24 mois nous revient à CHF 255'657.00 et le coût à l'achat est de CHF 329'076.00.
- Les frais d'entretien et de réparation sont à la charge du propriétaire, y compris le contrat d'entretien de la climatisation et les assurances Responsabilité Civile, dégât des eaux et assurance incendie.
- Pas de certitude de revente lorsque nous n'en auront plus besoin. Il sera alors nécessaire de trouver une solution de stockage de ces éléments modulables.
- Frais de location à ajouter pour un terrain de stockage (env. 250m²).



Annexe 2: Répartition des coûts de location

CHF 142'678.00

commune	habitants au 31.12.2010	Participation communale	Nombre d'élèves primaires au 1.9.2011	Nombre d'élèves secondaires au 1.9.2011	Participation communale	Total par commune
Bassins	1'134	9750.32	124	81	12'999.55	CHF 22'749.87
Begnins	1'636	14'066.60	108	73	11'477.65	CHF 25'544.26
Burtigny	337	2'897.58	22	15	2'346.26	CHF 5'243.84
Coinsins	391	3'361.88	32	16	3'043.80	CHF 6'405.68
Duillier	1'046	8'993.68	72	75	9'321.63	CHF 18'315.31
Le Vaud	1'222	10'506.96	131	90	14'014.15	CHF 24'521.11
Longirod	423	3'637.03	28	16	2'790.15	CHF 6'427.17
Marchissy	416	3'576.84	28	24	3'297.45	CHF 6'874.29
Saint George	942	8'099.47	72	57	8'180.21	CHF 16'279.68
Vich	750	6'448.63	28	33	3'868.16	CHF 10'316.79
	8'297	71'339.00	645	480	71'339.00	CHF 142'678.00